



Commune  
de Mont-Noble

## ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE MERCREDI 21 JUIN 2023

**L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée le mercredi  
21 juin 2023, à 19h30, à la salle polyvalente de Mase**

### **Ordre du jour**

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture et approbation du PV de l'assemblée primaire du 13 décembre 2022
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport de l'organe de révision
6. Acceptation des comptes 2022 et décharge aux organes responsables
7. Divers

*Les comptes 2022 ainsi que le procès-verbal sont à votre disposition au bureau communal, selon les horaires officiels ainsi que sur le site internet de la Commune : [www.mont-noble.ch](http://www.mont-noble.ch).*

*Les citoyen-ne-s de Nax et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Mase sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au jeudi 15 juin.*

*Horaires :   Départ de Nax, place du village           18 h 50  
                  Départ de Vernamiège, le Pichot       19 h 00  
                  Retour 15' après fin Assemblée*

Nax, le 24 mai 2023

L'Administration communale